

Cahier de doléances des marchands épiciers en gros de Montauban (Tarn et Garonne)

Cahier des marchands épiciers en gros de Montauban.

Commerce.

Art. 1^{er}. Les huiles de Provence et de l'étranger, traversant le Languedoc pour arriver à Montauban, payent à Agde les droits des cinq grosses fermes ; on demanderait que ces droits, une fois payés, on pût expédier ces articles dans les provinces de Gascogne, Béarn, Albigeois et Languedoc, par acquit-à-caution.

Art. 2. Les savons de Marseille sont grevés des mêmes droits que les huiles ci-dessus ; on demanderait également en faire l'expédition dans les provinces de Gascogne, Béarn, Albigeois et Languedoc, par acquit-à-caution.

Art. 3. Les huiles de poisson payent les droits au bureau de Bordeaux, ou du lieu où elles sont débarquées ; qu'il nous soit permis de les faire circuler librement partout où nous pourrions en avoir la consommation.

Art. 4. L'humanité et le commerce réclament des écluses aux moulins du Tarn, pour prévenir la perte des hommes et des marchandises que les pas volants occasionnent annuellement.

Art. 5. Les entraves et les vexations des traites et foraines nous forcent d'en solliciter l'abolition.

Art. 6. On demanderait que les chambres de commerce fussent multipliées et érigées en cour supérieure pour fait de commerce, et qu'elles eussent la faculté de juger, en dernier ressort, les sommes liquidées par billets entre marchands, et par lettres de change, jusqu'à la somme de 6000 livres.

Que la connaissance des faillites et banqueroutes, circonstances et dépendances jusqu'au criminel, fût rendue aux juridictions consulaires, ainsi que la connaissance des trocs et ventes faits en foires entre marchands, et celle des sociétés entre marchands.

Que la loi pénale contre le débiteur fût la même dans tout le royaume.

Que l'entrée de nos colonies fût interdite à toutes les nations, même à nos alliés.

On demanderait enfin que les douanes fussent reculées aux frontières du royaume.

Les commissaires des marchands épiciers en gros de Montauban.